

PROJET « GRANDS LACS ALPINS »

SYNTHESE DES ECHANGES DE L'ATELIER N°2

Intitulé de l'atelier	Infrastructures d'accueil du public : quelles conditions pour la mise en tourisme d'un espace naturel ?
Organisateur référent	Régis DICK, CEN Savoie
Résumé	La demande de « nature » est un phénomène relativement récent (lié à la société du temps libre), en particulier sur les fronts d'eaux (les sociétés se sont longtemps tenues à distance des rivages). Or cette demande est croissante et majoritairement fondée sur des critères esthétiques et d'accessibilité (voire de « géolocalisation », avec l'arrivée des réseaux sociaux). Bien que rarement quantifiée et objectivée, la fréquentation est souvent décrite comme saturante sur les sites naturels (péri) lacustres. Une réponse face aux pressions induites peut résider dans l'élaboration d'un schéma d'accueil des publics , qui permette d'organiser et planifier cette fréquentation, à l'appui de cartes de sensibilités pour préserver les milieux / espèces les plus fragiles.
Quels sont les principaux points à retenir de l'atelier ?	<p>L'accueil des publics dans un espace naturel (y compris protégé) doit être pensé de manière transversale (protection de la biodiversité, usages préexistants, valorisation des paysages...) et en intégration au niveau d'une unité territoriale cohérente (à l'échelle du lac par exemple).</p> <p>Le projet d'accueil doit s'adapter au site, et non l'inverse. Si l'aménagement s'avère nécessaire (canalisation de la fréquentation, lutte contre les incivilités, points de vue à valoriser...), il est important de privilégier une intervention discrète, minimaliste et réversible (dans la mesure du possible). Pour éviter certains écueils en matière d'aménagement, particulièrement en milieu naturel, prendre le temps de s'imprégner des lieux (seul, sans carte) en amont peut s'avérer utile.</p> <p>Les effets induits d'un aménagement doivent être pensés dès sa conception : entretien du mobilier, responsabilité légale (incombe au maître d'ouvrage), accessibilité au site et sur site...</p>
Quels exemples/quelles ressources peuvent servir de référence ?	<ul style="list-style-type: none"> - CEN Rhône-Alpes, 2012. Cahier technique « Accueillir le public dans les espaces naturels ». 36 p. Téléchargement. - Agence Française pour la Biodiversité, 2005. Cahier technique N°75 « Sécurité, responsabilités, assurances. L'accueil du public dans les espaces naturels ». 136 p. Téléchargement. - Conservatoire du littoral, 2013. Guide méthodologique « Les paysages du Conservatoire du littoral ». 76 p. Téléchargement. - Bouin Frédéric, 2006. Les conditions d'ouverture au public dans les espaces naturels sensibles. In: Revue Juridique de l'Environnement, n°2, pp. 163-169. Téléchargement. - Département de la Haute-Savoie, 2016. Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de Haute-Savoie 2016-2022. 178 p. Téléchargement.

Projet financé avec le concours de l'Union européenne et de l'Etat
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional